

Bulletin Municipal

COMMUNE D'AULUS-LES-BAINS

Bilan à mi-Mandat,

Etat des lieux :

Ces trois années (2008/2009/2010) les budgets de notre commune ont été encadrés par la Préfecture (« Inscription sur la liste des communes en état d'alerte ») pour cause de surendettement.

Dés lors, tout en agissant sans relâche pour recouvrer la maîtrise communale de l'hydroélectricité (raison principale de l'élection de l'équipe actuelle), le conseil municipal s'est trouvé dans l'obligation de gérer la commune en « serrant les boulons » des dépenses.

La première mesure fût l'annulation du projet de cinéma « Utopia ».

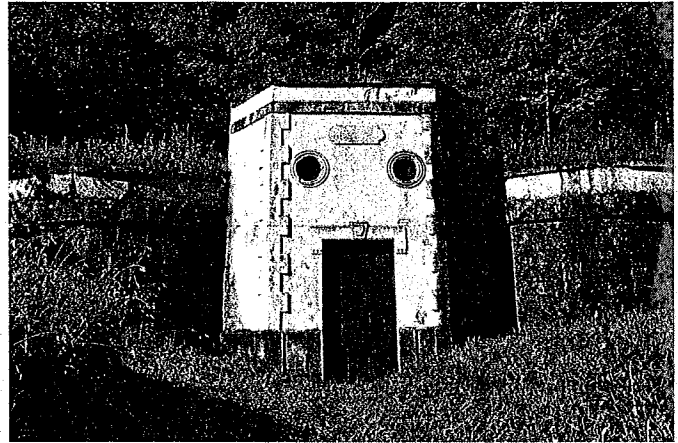
A cet héritage financier très dégradé se sont superposées trois liquidations judiciaires : celle d'un camping délabré et perclus de dettes géré par la MATT, celle de la société Symbiosis ayant abandonné les travaux derrière le Grand Hôtel, celle de la société de gestion des thermes filiale de Symbiosis.



Dans ce contexte difficile, il a cependant fallu :

1/ Finaliser les dossiers « en attente » :

- Agence postale communale.



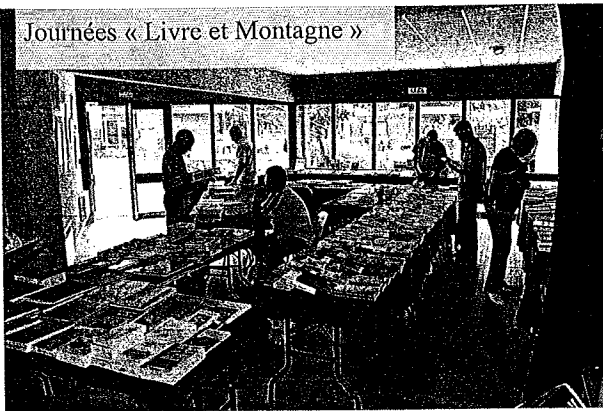
- Réhabilitation des malfaçons dans les sanitaires du parc thermal.
- Achèvement et inauguration des stèles de la croix du ruisseau.
- Achat des terrains de Castelminier.
- Sécurisation du chemin de Ruguère.
- Achèvement du parking des camping-cars.
- Réparation du mur du cimetière, extension du columbarium.
- Réévaluation du contrat avec le SMDEA.

2/ Effectuer le recrutement

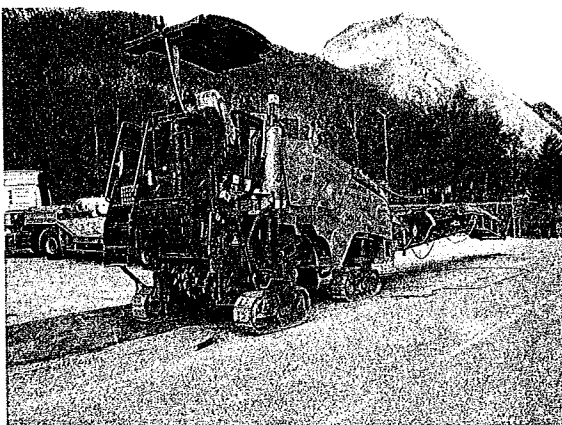
- Une secrétaire de mairie : Christelle Bénazet, en remplacement de Marie-Thérèse Souque qui a fait valoir ses droits à la retraite.
- Un directeur de camping désormais municipal, Sébastien Chaumont, en remplacement du Directeur de l'association MATT en liquidation judiciaire.
- Régulariser en CDI la situation administrative de Jean-Louis Savy, employé municipal en CDD depuis 10 ans.

Initiatives et investissements qui ont malgré tout été réalisés jusqu'à la remise en ordre du budget en 2011 :

- Elimination des anciens poteaux électriques.
- Réfection d'une partie du chemin de Camesa.
- Installation d'un « défibrillateur » sous le porche de la mairie.
- Prise en charge du transport scolaire.



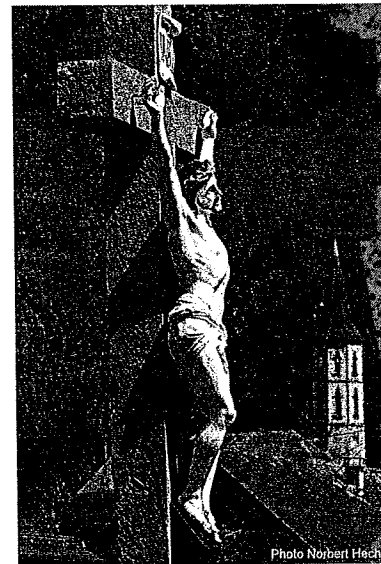
- Obtention d'une réduction de 250 €/an par enfant sur les frais de fonctionnement de l'école d'Ercé (750€/an au lieu de 1000€).
- Relance du camping avec élus et citoyens bénévoles.
- Obtention d'une réduction sur le financement de l'office de tourisme cantonal (- 2.500€/an en 2011 par rapport à 2010).
- Création de l'arbre de Noël pour les enfants.
- Création des « Journées livre et montagne ».
- Réalisations d'embellissements (pont des thermes, giratoire, monument aux morts etc...) grâce à l'aide de bénévoles.
- Rénovations au camping (toitures, chalets).
- Rachat aux enchères (7500€) au liquidateur judiciaire du mobilier du camping et de la maison d'animations.
- Participation à la réfection de la cabane de « Guzettou ».
- Coordination des travaux EDF, SCDEA,



pour l'effacement des lignes électriques, mise en place de nouveaux transformateurs, pose de gaines en vue de l'effacement futur des lignes « basse tension ».

Coût pour la commune : 50.000 € + achat terrain du nouveau transformateur de la gare.

- Agrandissement du columbarium
- Réalisation d'un dépositaire
- Embellissement des calvaires du moulin et de la croix du ruisseau.



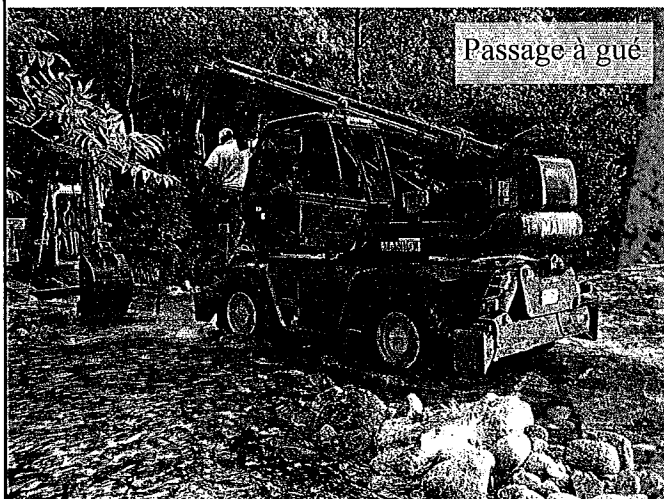
Projet mis en Echec :

L'important projet transfrontalier « européen » avec nos voisins Espagnols de Lladore et Tabescan a été contrecarré de bien piètre manière (le récit en a déjà été fait). Si nous en avons la possibilité, ce projet fondé sur la randonnée transpyrénéenne, l'histoire entre nos villages et le thermalisme, sera présenté à nouveau en cours d'année.



Réalisations programmées à partir de 2011:

- Rénovation et agrandissement de l'ancienne école (appel d'offres en cours, début des travaux 2011);
- Réalisation de parkings.
- Poursuite des projets « obésité » et « diabète » : habilitation espérée par l'A.R.S (Agence régionale de santé) ;
- Création d'un passage à gué



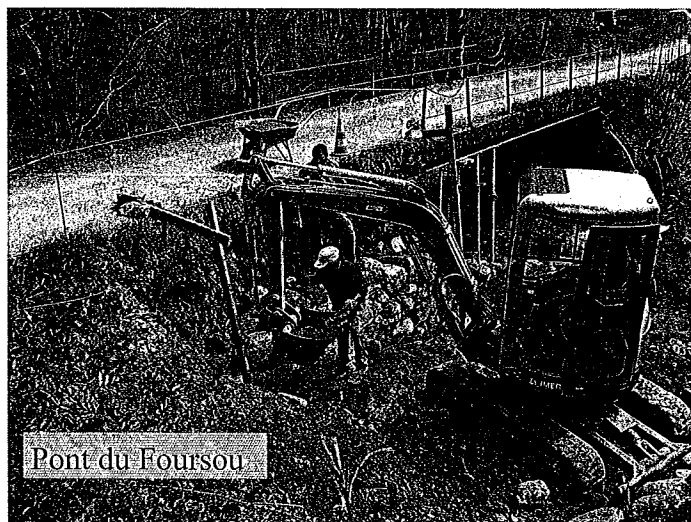
- Démolition des anciens transformateurs EDF. A la gare et celui des « Illes » au bord du Garbet, face à l'ancienne carrière.
- Consolidation du pont du Foursou .
- Allongement de l'alimentation en eau vers Camésa
- Régularisation du foncier pour la future station d'épuration « phytosanitaire » à Camésa que réalisera le SMDEA .
- Effacement des lignes basse tension (première tranche 2011 génie civil pour le haut du village);
- Rénovation du toit et de l'entrée église
- Réhabilitation de l'espace devant « Petit marché, office de tourisme, médiathèque »
- Installation de panneaux photos légendés pour la visite « historique » du village.
- Rénovation du camping : poursuite des travaux .
- Installation des compteurs d'eau par SMDEA .
- Extension du parcours « accro branches » (parties basses et hautes des arbres) pour les petits (- de 6 ans) et les acrobates ;
- Réfection des « pare avalanches » sur la route de Latrappe ;
- Installation de sanitaires à l'ancienne poste.
- Participation à la création d'un refuge pastoral (entre Géraç et Aubé versant Fouillet) ;

- Achat de terrains pour réalisations futures : halle et abri hors sac.
- Achat de matériel pour passerelles dans la haute vallée d'Ars et du Garbet.

Le programme (ci-dessus) est rendu possible :

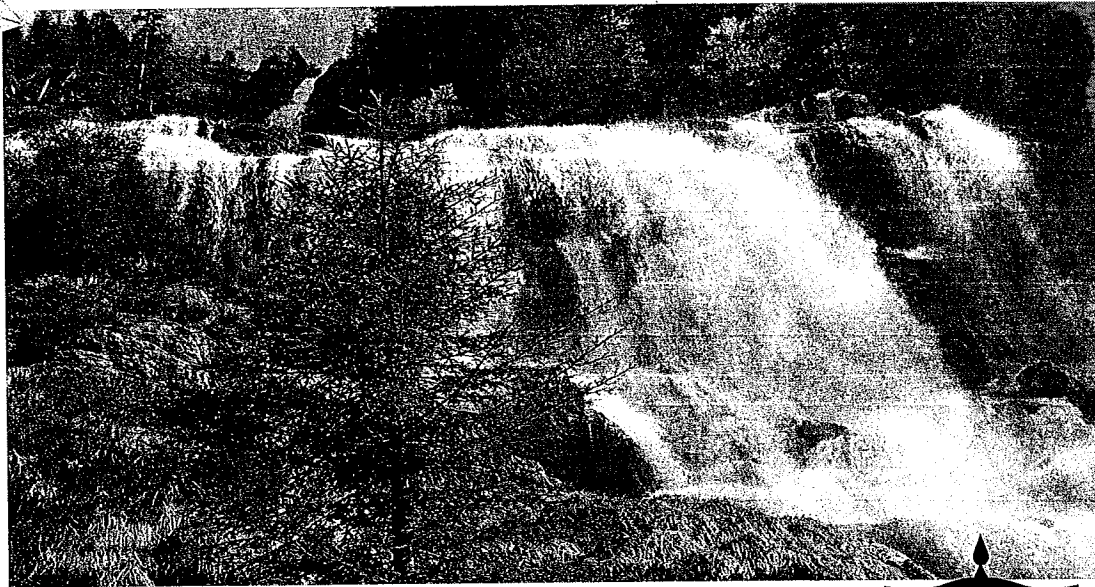
- Par l'assainissement du budget communal et la fin des contraintes préfectorales.
- Par l'amélioration de nos capacités d'autofinancement principalement dues aux recettes du camping géré par la commune;
- Par la prise en charge partielle (Etat, Conseil régional, Conseil général, SDCEA, SMDEA) de financements de travaux : anciennes écoles, pont du Foursou, effacement de lignes électriques, refuge et cabane, toit de l'église, pare-avalanche, extension parcours accrobranches, extension réseau d'eau potable.

Une discussion entre notre commune et la communauté des communes doit avoir lieu pour la participation financière de cette dernière aux Travaux de réhabilitation-extension de l'ancienne école. Pour répondre aux projets d'optimisation des Thermes par la communauté des communes, celle ci souhaiterait que la Maison du temps libre lui soit rétrocédée. Dans cette hypothèse la base de cette discussion s'établirait à partir d'une évaluation des « Domaines » et de ce que cette structure avait coûté, hors subventions, à la commune d'Aulus.



Compte tenu de l'insuffisance des dotations, la mise en œuvre de ce programme est toutefois fragile. Cette précarité financière démontre la nécessité de poursuivre l'action pour une répartition équitable des ressources hydroélectriques et la maîtrise communale de l'ouvrage.

RESTITUTION DU PATRIMOINE HYDROELECTRIQUE COMMUNAL



Succès devant les tribunaux, mais rien n'est encore joué !

Des procédures pour gagner du temps.

La Cour administrative d'appel de Bordeaux a confirmé le 8 février 2011 dernier la nullité de la délibération de février 2000, (« nulle et de nul effet ») ayant servi à vendre le terrain communal contenant l'usine électrique de « la Mouline » à la société IGIC.

Le jugement en première instance contre lequel la société avait fait le recours en appel qu'elle vient de perdre, avait été rendu le 8 janvier 2011 par le Tribunal administratif de Toulouse.

Étant donné que la décision concernant l'acte de vente du terrain de « la Mouline » (jugement du TGI de Toulouse du 22/11/2007) ne peut entrer en vigueur qu'à l'issue de tous les recours possibles, la société IGIC vient de déposer l'ultime procédure à laquelle elle a droit contre le jugement du 8/01/2010 et l'arrêt de la Cour d'appel du 8/02/2011 : le recours en Conseil d'Etat.

Dans l'hypothèse la moins défavorable, on peut espérer la restitution du bien à la commune à la fin de cette année 2011.

Quel est l'enjeu financier ?

Pour en mesurer l'importance :

915.000 € de chiffre d'affaire 2009 produits sur Ars/Garbet.

400.000 € de dividendes reversés aux deux familles actionnaires.

Ces chiffres sont à rapprocher du budget communal : 330.000 €, et du loyer annuel payé par la société à la commune : 52.000 €.

Des manœuvres pour préserver des intérêts privés :

Le haut niveau de rentabilité de l'ouvrage hydroélectrique d'Aulus explique sans doute l'opiniâtreté des actionnaires à ne rien lâcher des privilèges qu'ils ont acquis dans les conditions que l'on sait.

Leur méthode : éloigner le plus possible l'échéance de la restitution du bien pour se donner le temps de conserver la maîtrise totale de l'ouvrage hydroélectrique.

Ainsi, si le temps de la justice le lui permet, l'objectif d'IGIC est de reconstruire l'usine sur sa propriété avant la restitution du bien à la commune.

Ces manœuvres peuvent-elles réussir ?

Des arguments non crédibles : La sincérité des arguments (zone moins inondable, modernisation, continuité de l'exploitation, meilleurs revenus pour la commune !) pour justifier la reconstruction de l'usine sur une parcelle appartenant à la société n'est pas crédible.

Sinon, pourquoi la société IGIC ne reconstruit-elle pas l'usine sur le terrain communal, en amont de l'usine actuelle (là où son implantation initiale était prévue) ?

Le doute n'est donc pas permis : la société manœuvre pour échapper aux décisions de la justice.

Besoin du permis de reconstruire : Mais pour que cet échappatoire fonctionne, la société a besoin de savoir si le permis de reconstruire ne lui sera pas retiré : comme la commune a déposé un recours contre celui-ci, le doute est permis.

Une « épée de Damoclès » : Dans ces conditions, IGIC construira-t-elle sans savoir le résultat du tribunal ?

Cette situation motive-t-elle sa lettre au Maire du 21 mars dernier ? (voir information ci-dessous).

Rien n'est joué.

Comme on le voit rien n'est encore joué.

Le Conseil municipal savait que la route serait longue pour que la commune recouvre ses droits. Il ne cédera pas sur cet objectif car il le sait juste et partagé tant du point de vue de la morale que pour l'avenir de notre village.

COURRIER DE M. FEUILLERAC, RENCONTRE LE 25 MAI.

Suite au recours de la commune contre le permis de reconstruire l'usine électrique hors du terrain communal, par lettre du 21/03/2011 adressée au Maire, le PDG d'IGIC :

Développe ses arguments et motivations (modernisation nécessaire de l'exploitation de l'outil hydroélectrique et adaptation aux conséquences de la libéralisation du marché de l'électricité en octobre 2012.

Propose l'étude des modalités d'un nouveau contrat avec la commune.

En réponse à ce courrier le Maire a proposé une rencontre.

Cette rencontre entre M. Feuillerac accompagné du commissaire aux comptes de sa société et une délégation du conseil municipal (Lucien Granier, Martine Papaïx, Marcel Galin et de notre Conseil juridique) conduite par le Maire, a eu lieu le 25/05/2011 à 15 heures à la mairie.

On peut dire d'ores et déjà, nous l'avons indiqué à M. Feuillerac, qu'aucune décision ne sera prise pour un nouveau contrat avec la commune hors du préalable suivant :

Le retour à la maîtrise communale du sol, constitutive du « droit d'eau » obtenu par la commune le 15/11/1989.

**BUDGET 2011**

Après trois budgets (2008/2009/2010) sous contrôle préfectoral (voir éditorial sur le bilan), ce budget 2011 va permettre, moyennant une augmentation de +2% de la part communale d'imposition au lieu de 3% ces deux dernières années et grâce à l'obtention de dotations, certes insuffisantes, externes à la commune

(Etat, Département, Région ...), de lancer les actions rappelées dans l'éditorial à la rubrique « Réalisations à partir de 2011 ».

Le budget communal est de 328754 €, dont 41% de dotations, 33% d'impôts, 21% autres revenus, 5 % divers.



COMMÉMORATION DE LA VICTOIRE DU 8 MAI 1945 ET DEVOIR DE MÉMOIRE

Le matin à 10heures30 une cérémonie du souvenir a eu lieu au monument aux morts avec dépôt de gerbe, avant la cérémonie cantonale de Kercabanac à 11heures30 où participait une délégation de notre village.

A 15 heures, une cérémonie en présence de M. Couret sous-préfet a eu lieu aux stèles de la croix du ruisseau à la mémoire des 686 « juifs d'Aulus » assignés à résidence en 1942, dont 133 sont morts en déportation et 2 furent fusillés en Dordogne.

Un hommage a également été rendu aux passeurs d'Aulus dont la seule survivante : Jeanne Rogalle, était présente à la cérémonie.

Outre M. le sous-préfet, dans l'assistance on notait la présence du Responsable de la Gendarmerie, du Président cantonal des anciens combattants, de la Responsable de la fédération de l'Ariège des déportés, internés, résistants patriotes FNDIRP), de Madame la maire de Soueix.

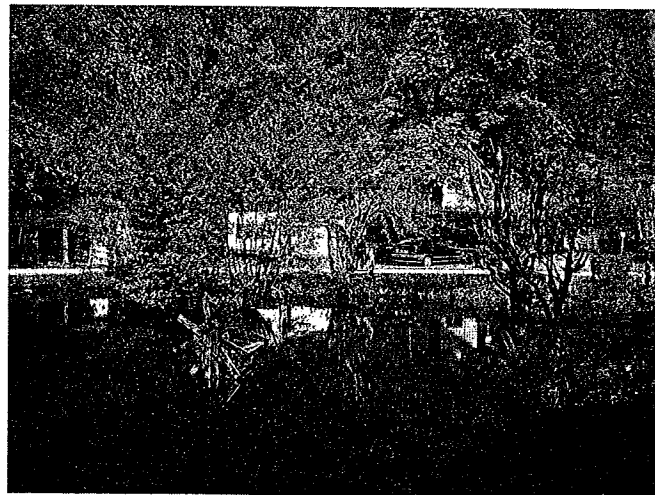
Mesdames Massat, députée, et Téqui nouvelle conseillère générale étaient excusées.

Pour 2012, 40^{ème} anniversaire de la rafle du « vélodrome d'hiver » à Paris, suivie de celle d'Aulus le 26 août 1942 et des autres lieux de rétention, on peut d'ores et déjà annoncer qu'une grande cérémonie aura lieu à Aulus à une date pas encore décidée.



PORTES OUVERTES AU CAMPING

Le samedi 14 mai Sébastien Chaumont et son épouse ont reçu les visiteurs qui ont pu constater le travail de réhabilitation du camping. Un sympathique apéritif a réuni une quarantaine d'Aulusiens et campeurs.



DÉFENSE DU C.H.A.C

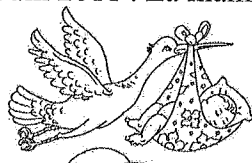
88 personnes ont signé en mairie la pétition pour la défense de la santé et du centre hospitalier Ariège Couserans (CHAC). Ces pétitions ont été remises aux organisateurs pour les pouvoirs publics.

NAISSANCES

Pierre, Roland Rogalle/Bénazet est né le 21 mai. La maman Christelle est la secrétaire de Mairie.

Anaïs Dupont/ Bonnet est née le 8 Juin 2011 . La maman, Marie Anne est conseillère municipale à Aulus.

Félicitations aux heureux parents.



**4èmes « Journées Livre et Montagne »,
Samedi 9 et dimanche 10 juillet
« Maison du temps libre »
Au sein du centre thermal.**



Thème « Randonnée, thermalisme et santé ».

Vendredi (8 juillet) :

20 heures 30 : A l'invitation des « Amis d'Aulus et de la vallée du Garbet » : « Vie rurale en Comminges et Couserans ».

Projection de 3 films en occitan (sous-titrés en Français) de J.P Ferré.

Samedi (9 juillet) :

- **8 heures 30 :** Randonnée familiale « découverte de la nature » avec Hélène : rendez-vous devant l' « office du tourisme ».

- **10 heures :** Ouverture librairie (présence d'Auteurs qui dédicaceront leurs ouvrages les 2 jours).

Samedi et dimanche : 11 heures et 15 heures 30 : Echanges et documentaires en présence de médecins, nutritionnistes, directeurs de centres thermaux dont M. Sanfilippo Directeur d'Aulus, d'associations de curistes dont la Fédération française des curistes médicaux avec M. Grousard son président et d'auteurs.



Thèmes des deux rencontres de 15heures30 :
« ça marche pour ma santé » (samedi) ; « aspect social du thermalisme français » (dimanche).

Soirée occitane :

18 heures : chorale « SET DE CANT »,

21 heures : les « TRADADOU », danses traditionnelles, démonstrations et animation avec le public.

Dimanche (10 juillet) :

8 heures 30 : découverte nature. Rendez-vous devant l'Office du tourisme avec Hélène.

10 heures : ouverture librairie.

12 heures : Apéritif de produits locaux, sous chapiteau.

11 heures et 15 heures 30 : Echanges et documentaires.

18 heures : Jazz avec le « SAINT-GIRONS JAZZ COLLEGE ».

Pour tous renseignements téléphoner à l'office de tourisme 0561960222 ou à la mairie 0561960087.

NOS DEUILS

JACQUES GALIN NOUS A QUITTE :

Nous ne pouvons clore ce tour d'horizon sans faire part du profond chagrin que suscite la disparition brutale de notre ami Jacques frère cadet de Marcel Adjoint dans l'équipe municipale, et de Pierre, Jean et François.

Jacques avait accepté d'apporter son précieux concours à l'équipe municipale en tant que membre du comité d'exploitation du camping, auquel il était attaché. Il apportait sa compétence notamment sur les questions budgétaires, sa clairvoyance et sa patiente gentillesse.

C'est une lourde perte pour sa famille bien sur, pour ses très nombreux amis et pour nous tous qui l'avons accompagné si nombreux dans sa dernière demeure, dans son Aulus auquel il était tant attaché.

FIGURES D'AULUS

Jeanne Roubert



Jeanne et Marie ROGALLE « Roubert » sœurs jumelles étaient nées en 1908. Leur tante « Catherine », belle femme énergique, avait connu les débuts de la station thermale, les médecins, les messieurs curistes avec haut de forme et montres à gousset et ces dames en crinolines. Elle avait été la gérante du « petit Casino », qui accueillait à la fois les Aulusiens et les estivants. C'est de leur tante que les sœurs avaient hérité la recette du « bouillon Catherine » qui avait fait la célébrité de cette dernière. Pendant la saison thermale dans une des boutiques bordant l'allée, Jeanne servait ce fameux bouillon à la fois dépuratif et aiguisant l'appétit des curistes ayant bu à la source assis devant les guéridons, ils complétaient le bénéfice des eaux en buvant un bol de bouillon d'herbes avant d'aller faire honneur aux repas servis dans les hôtels tout proches. J'étais enfant, voisine de Jeanne et Marie, je les voyais s'activer, cueillir les légumes au jardin. Aux alentours de 10h Jeanne portait la marmite emplie de bouillon à la main, qu'elle maintenait au chaud dans la boutique des thermes et qu'elle servait en faisant la conversation aux curistes habitués de la station. Elle avait connu Edgard FAURE, jeune étudiant, dont elle possédait des lettres ; celui-ci passait les vacances chez ses parents, son père était médecin thermal d'Aulus. Jeanne était intarissable sur les propriétés des eaux, les anecdotes concernant les débuts de la station, et les guérisons des curistes qu'elle côtoyait. Notamment une jeune fille défigurée par un eczéma qui était repartie guérie.

Les deux sœurs entretenaient aussi le linge de certains estivants qu'elles connaissaient de longue date, les chemises blanches séchaient au soleil et parfois un oiseau indélicat gâchait le travail, Marie s'exclamait et se répandait en cris. De même pendant les derniers séjours de Mme De Caunes au Grand Hôtel, celle-ci passait régulièrement devant la maison, pour amener son linge à laver et aussi parler du temps passé avant de repartir avec une assiette de framboises fraîchement cueillies.

Agées elles se tenaient assises, les journées chaudes d'été à l'ombre sur des « cadierous » devant leur maison, elles étaient les gardiennes du quartier, lorsque nous étions partis aux champs éloignés, elles rentraient notre linge laissé à sécher avant l'orage. Toujours attentives aux autres, elles participaient aux communions et à cette occasion Jeanne faisait à merveille des œufs à la neige. Personne n'a percé le secret du bouillon d'herbes « Catherine » dont Jeanne a emporté la recette avec elle.

Marie Roubert en compagnie d'Edgard Faure, dans l'allée des Thermes



COMMUNE D'AULUS-LES-BAINS

Mairie Tél. 0561 96 00 87

Email : commune-daulus-les-bains@wanadoo.fr et www.aulus-les-bains.fr